

## **MASTER UE 10 b : Recherche information**

### **Le Mémoire de Master : une synthèse**

Un mémoire de master n'est pas, n'est plus un rapport de stage ; ce n'est pas encore non plus une thèse. Il répond à des exigences spécifiques :

*Intérêt et pertinence du sujet*

*Faisabilité*

*Méthodologie*

*Pertinences des sources de documentation*

*Présentation et exposition claire et raisonnée*

*Mise en œuvre codifiée*

Il sanctionne et valide des compétences intellectuelles et rédactionnelles. Il exige un équilibre entre théorie et pratique, entre conceptualisation et cas d'application, entre idée et réalisation matérielle. Il exige de grandes qualités organisationnelles depuis la documentation jusqu'à l'exécution finale.

### **I. Principes généraux**

#### *1. Intérêt et pertinence du sujet*

Comment choisir un sujet ? Il y a tout d'abord une évidence à l'origine de toute recherche valable : le sujet, ou plutôt, à ce stade initial, le domaine doit vous intéresser, si possible vous passionner. Cette motivation personnelle doit être doublée d'une motivation culturelle et professionnelle : ce mémoire ne doit pas seulement permettre d'atteindre une nouvelle maturité intellectuelle (faculté d'analyse, de raisonnement, de construction, de conceptualisation...) mais aussi constituer un atout en vue de l'obtention d'un stage, d'un contrat de travail.

**Le sujet doit répondre à une interrogation initiale, poser un problème, en vue de chercher à apporter une réponse.**

Le sujet doit être original et non traité dans la dialectique précise retenue.

Le sujet doit être pertinent (intérêt épistémologique, professionnel) et faisable (outils d'analyse et d'enquête disponibles, limites raisonnables et réalistes).

Comme dans n'importe quel autre travail – dissertation, etc. – le cœur de l'argumentation s'organise autour d'une problématique qui donne la tension dialectique à la démonstration. Une problématique met en relation une question avec des données ou des théories, et se nourrit d'hypothèses.

#### *2. Méthodologie*

Chaque sujet particulier nécessite le recours à des outils d'investigation particuliers. Mais il est des incontournables méthodologiques qui doivent d'ailleurs être exposés avec soin dans l'introduction :

- Le champ d'étude, le corpus, et la justification de son homogénéité et de ses limites.
- Les outils employés : recherche documentaire, domaines et théories utilisées ou rejetées et pourquoi ; analyse statistique, enquêtes et questionnaires et la manière de les exploiter ; l'interview ; l'observation. Ces outils doivent être exposés avec soin et précisions dans l'introduction.

#### *3. Présentation et exposition claire et raisonnée*

Fil rouge, pédagogie, logique de construction, langue, présentation matérielle

### **II. La mise en œuvre**

*1. Calendrier* : définir des étapes dans le temps et avec votre directeur et respectez-les. Chaque directeur vous indiquera sa manière de travailler. Pour ma part, je fixe toujours d'une fois à l'autre le rendez-vous de la rencontre suivante et désire recevoir, une semaine avant la rencontre, l'état d'avancement des travaux et le cas échéant les interrogations. Il faut être ponctuel et efficace. Il existe des manuels qui donnent des chiffres ou pourcentages, du type : exploration initiale et définition du sujet 20% ; analyses et vérification 10% ; plan et rédaction 15%, etc. A prendre pour ce que cela vaut.

Proposition :

- dès le début de l'année, remplir en 15 jours la fiche préliminaire (cf. ci-dessous).
- le mois suivant, parallèlement aux investigations bibliographiques et documentaires, fournir un embryon de plan. A partir de là définir les étapes dans le temps avec votre directeur.

## FICHE PRELIMINAIRE

- **Domaine ou champ de la recherche.**
- **Disciplines universitaires impliquées.**
- **Champs techniques ou professionnels impliqués.**
- **Embryon de sujet.**
- **Questions adjacentes.**
- **Hypothèses de réponses.**
- **Moyens et méthodes d'y parvenir.**

### 2. L'introduction

L'introduction est la pièce maîtresse du travail universitaire : **Travailleur constamment l'esquisse d'introduction pendant ce temps pour formuler avec précision vos démarches : ce fichier doit rester constamment « ouvert » : c'est votre propre mode d'emploi pour commencer, un garde-fou et à l'issue du travail la pièce qui permet un jugement rapide et sûr au Jury !** Dès la première esquisse, un effort de formulation est nécessaire et salutaire. Au fur et à mesure qu'on avance dans le travail, en suivant cette feuille, il y a des ajustements à faire et l'introduction les suit, les conceptualise : de la projection initiale on passe à l'exécution qui forcément apporte une nouvelle compétence nécessitant une remise dans l'axe. La même chose vaut d'ailleurs pour la formulation de la problématique et de la définition du plan.

#### 0. *Captatio benevolentiae*

Intéresser, captiver, surprendre. Paradoxe est par exemple une excellente amorce. Eventuellement épigraphe.

1. Introduire le sujet : présenter les tenants et aboutissants, sa pertinence, les enjeux (discussions passées, enjeux de société, perspectives d'avenir...).
2. Présenter et expliquer la problématique dans toute sa dialectique : à discuter et à exposer avec clarté, souvent accompagné d'hypothèses qui fourniront les principaux axes qui définiront le plan. Discuter et battre en brèche d'éventuelles objections
3. Le point sur la recherche actuelle concernant votre sujet ; quels sont les grands travaux ou réalisations qui marquent les étapes dans la recherche liée à votre sujet ? Y a-t-il des thématiques particulières qui sont impliquées ou actuelles ? Cf. Bernard de Chartres qui disait que nous sommes comme des nain juchés sur les épaules de géants, si bien que nous pouvons voir davantage et plus loin qu'eux, certes non à cause de la grande acuité de notre vue ou de notre plus grande taille, mais parce que nous sommes hissés en hauteur et élevés à la taille d'un géant. Cette image doit inspirer tout chercheur !
4. Le volet méthodologique : Le champ d'étude, le corpus, et la justification de son homogénéité et de ses limites ; les outils employés : recherche documentaire, champs disciplinaires impliqués, domaines et théories utilisées ou rejetées et pourquoi ; analyse statistique, enquête et questionnaires et la manière de les exploiter.
5. Annonce plan.

### 3. Le plan

Etape elle aussi évolutive : il faut en esquisser un rapidement pour organiser au mieux les idées et classer votre documentation, puis le peaufiner au fur et à mesure que votre compétence du sujet s'affinera. Votre directeur vous conseillera. Les entrées (titres de parties et de chapitres) doivent être conceptuels (des idées, non des faits). Selon le sujet et la matière particulière, prévoir 2 à 4 parties équilibrées.

Architecture : plusieurs possibilités (éviter une ramification trop extrême : le fil rouge n'est plus visible), p.ex. :

I.	I.
I.1.	I.1.
I.1.1.	I.1.a.
I.1.2....	I.1.b.
I.2. ...	I.2. ...
II.	II.

### 4. Principes de rédaction

**Les parties** doivent être introduites avec soin ; les transitions doivent comporter un rappel explicite de la problématique générale et de la réponse particulière que chaque partie apporte. Conclusion partielles à soigner, toujours en référence à la problématique générale (mémoire) et particulière (partie). Le fil rouge doit apparaître

de manière très évidente. Cela implique des qualités pédagogiques, ce qui ne rime pas forcément avec lourdeur voire pédantisme.

**Les paragraphes** possèdent une unité de pensée et de sujet. Ne pas aller à la ligne au bout d'une, deux trois phrases !

**Les citations** : il convient d'être mesuré : il en faut, mais pas au détriment de la parole d'auteur. On peut aussi paraphraser, mais ne jamais omettre d'indiquer avec précision la source.

**La conclusion** : Elle est construite en miroir par rapport à l'introduction. Elle présente un bilan : rappeler les conclusions partielles de manière concise. Souligner le/les résultats, les réponses à la problématique posée dans l'introduction et commentez : surprise, nouveauté, etc. Nouvelle ouverture : toute recherche achevée ouvre de nouvelles perspectives, est donc un commencement en même temps qu'une fin.

**Qualité rédactionnelles** : simplicité et clarté, correction et élégance. Soignez aussi la concision. Soignez la correction grammaticale et syntaxique essentielle. Relisez-vous avec soin, **faites-vous relire** si possible. Définissez les termes techniques qui ne relèvent pas du vocabulaire de tous les jours ; si vous utilisez des abréviations courantes type BnF, ONU, définissez-les à la première occurrence. Précisez le cas échéant comment il faut entendre tel terme en vous référant à des auteurs ayant travaillé sur le concept.

On écrit en général les chiffres en lettres, sauf si vous présentez des résultats chiffrés : on est dans un texte rédigé et non un document technique ou professionnel.

À éviter : soulignements ; points d'exclamation (sauf exception) ; un jargon outrancier ; les abréviations non courantes.

**Mise en page, tirages...** Times new roman. Police 12, citations 11, notes 10 ; justifié.

### 5. La bibliographie : normes

« Une bibliographie est une liste de références ou de notices bibliographiques classées selon certains critères pour permettre le repérage des documents référencés. »

« Elle répond à un objectif principal : permettre aux lecteurs de connaître les travaux qui ont servi à développer la problématique, l'axe de recherche d'un travail, ou qui sont à la base d'une synthèse ou d'une mise au point que l'on vient de faire. »

« La consultation d'une bibliographie informe sur l'état de la littérature sur un sujet pendant une période déterminée<sup>1</sup>. »

#### \* Généralités :

Prénom, nom, titre, ville, éditeur, date :

- Ville : dans la langue d'origine du document : London, München, Paris.

- Éditeur : le cas échéant producteur, réalisateur.

- Ou alors Adresse du site et référence de la date de consultation (internet étant extrêmement mouvant).

- Date : celle de la première édition (dépôt légal à la BNF), puis le cas échéant rééditions. Si absence de date, marquer « s.d. »

**Il existe des variations de détail selon les Presses Universitaires et maisons d'édition. Vous en tenir toujours à la même, selon le principe suivant :**

\*Ouvrage :

F. BOUCHET, *Le discours sur la lecture en France aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : pratiques, poétique, imaginaire*, Paris, Champion, 2008.

\*Articles de revue :

E. FARAL, « La queue de poisson des sirènes », *Romania*, 74, 1953, p. 433-506.

A. CORBELLARI, « Les limites du rêve-cadre. Prologues et épilogues dans les récits allégoriques du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Sommeil, songes et insomnies, Perspectives médiévales*, Juillet 2008, p. 127-141. [numéro spécial]

\*Ouvrages collectifs :

E. BOURNAZEL, « Mémoire et parenté (le problème de la continuité dans la noblesse de l'an Mil) », in R. Delort (dir.), *La France de l'an Mil*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 114-124.

\*Éditions :

Pline, *Histoire naturelle*, éd. J. André, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

*Le Chevalier au Barisel, Conte pieux du XIII<sup>e</sup> siècle*, éd. F. Lecoy, Paris, Champion, 1984.

Variations :

Place nom – prénom ; place de la ville par rapport à la maison d'édition ; etc.

N.B. : **Notice complète (recensions, chartes, dépôt légal...)** :

\* **format** du document (in-folio, in-quarto, in-octavo in-4<sup>e</sup>...),  
nombre de pages,

<sup>1</sup> A. BOULOGNE, *Comment rédiger une bibliographie*, Paris, Armand Colin, coll. 128, (2002) 2006, p. 5.

\* **ISBN** (*International standard book number*) : ce numéro identifie sur le plan international le livre en question. (l'ISRC, International standard recording code= enregistrements ; ISSN : international standard serial number= publications en série...)

\* **Prix**.

Exemple :

Claude LECOUTEUX, **Mondes parallèles. L'Univers des croyances du Moyen Age**, Paris, Champion Classiques, 2007 ; 1 vol., 124 p. (Essais, n° 8). ISBN: 978-2-7453-1647-9. Prix: E 6,50.

*Présentation à la fin du mémoire:*

-Sélective vs exhaustive : selon nature du travail et objectifs.

- alphabétique : distinguer, dans ce cas, au minimum, le cas échéant, sources de la critique.

- analytique : définir des rubriques telles que : sources (ms, archives, édition de textes), outils (manuels, dictionnaires, répertoires), critique, thématiques.

6. *Présentation des citations dans le corps du texte :*

- Guillemets :

« La raison (...) assure la suprématie de la vertu. C'est ainsi que Virgile nous montre Énée : "Son esprit ébranlé demeure inébranlable, et si ses larmes coulent, ce n'est rien"<sup>2</sup> ! »

- Parenthèses (coupures) :

« La raison (...) assure la suprématie de la vertu. C'est ainsi que Virgile nous montre Énée : "Son esprit ébranlé demeure inébranlable, et si ses larmes coulent, ce n'est rien"<sup>3</sup> ! »

- Crochets (ajouts):

« Désormais, que [l'homme] ne tende pas la main pour cueillir aussi de l'arbre de vie afin d'en manger et de vivre à jamais » (Gen. 3, 22).

Une citation de plus de trois lignes doit être détachée du texte et présenter en retrait (marge de gauche entre 1cm et 1,5cm).

7. *Notes en bas de page :* Références puisées dans K. Ueltschi, *Histoire véridique du Père Noël. Du traîneau à la hotte*, Paris, Imago, 2012. **L'appel de note précède en principe tout signe de ponctuation.**

\* Première occurrence d'une référence : « *Un jour, le meilleur de tous les bons jours de l'année, la veille de Noël...<sup>4</sup>* », voici comment on pourrait commencer..

\*Première occurrence/ seconde main : « ... *il descendit jusqu'au fond de la mer*<sup>5</sup>. »

\*Rappel : une note suivant la précédente :<sup>6</sup>

Une note déjà cité plus haut mais d'autres notes vous en séparent : <sup>7</sup>

**Attention** : on utilise en principe l'italique pour **ibid.**, et pour **op. cit.**, mais les caractères romains pour **art. cit.**, et **éd. cit.**

\*Allusion « (voir directement les êtres incorporels ou concepts<sup>8</sup>). »

8. *La soutenance : présentation orale devant le jury*

Présenter sujet, pourquoi (anecdote personnelle bien venue si concise).

Méthode, plan

Résultats

Expériences : découvertes, péripéties, difficultés

Auto-critique

Ouverture : nouvelles recherches

*N.B. :*

M1 : On demande un mémoire partiel d'environ 60 pages.

M2 : longueur moyenne exigée : 120 pages.

SOUTENANCE EN JUIN.

---

<sup>2</sup> Saint Augustin, *La Cité de Dieu*, in *Œuvres*, II, publié sous la direction de L. Jerphagon, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 2000, IX, IV, p. 345.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Ch. Dickens, *Un chant de Noël en prose. Histoire de fantômes pour la Noël*. Traduction P. Lorain et J. Esch dans l'édition « Livre de Poche Jeunesse », p. 11.

<sup>5</sup> J. Knobloch, « St. Nikolaus und die Nixe », *Muttersprache*, 91/6, 1981, p. 373. **Cité par** C. Lecouteux, *Au-delà du merveilleux. Des croyances au Moyen Âge*, Paris, P.U.P.S. (1993), 1998, p. 157.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> C. Lecouteux, *Au-delà du merveilleux...*, *op. cit.*, p. 200.

<sup>8</sup> Voir F. Pomel, *Les voies de l'au-delà et l'essor de l'allégorie au Moyen Age*, Champion, 2001, p. 236 et n° 3.